

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Budget 2023 : un budget communal grevé par l'inflation**

---

**Le budget 2023 présente un excédent de charges de CHF 11.1 millions sur un budget total de CHF 252.9 millions. Le contexte inflationniste se répercute sur les charges de la Ville, que ce soit sur l'achat de matériaux, d'énergie ou les salaires. Quant à la péréquation, elle diminue légèrement à la suite de l'accord sur le rééquilibrage financier entre le Canton et les Communes. S'agissant des investissements, la Municipalité opte pour des projets ambitieux, axés sur la durabilité.**

#### **Des charges grevées par l'inflation**

Les politiques monétaires très accommodantes de ces dernières années, la reprise post-pandémie et la guerre en Ukraine ont provoqué une inflation à laquelle la Ville de Nyon n'échappe pas. L'achat d'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, connaît une hausse sans précédent. L'augmentation des prix se répercute également sur d'autres charges, en particulier les achats de fournitures et matériaux, ainsi que les salaires. Quant aux intérêts d'emprunts, ils croissent sensiblement, en raison du resserrement des politiques monétaires.

#### **Croissance modérée des recettes fiscales**

Les pénuries d'énergie et la guerre en Ukraine génèrent un climat d'instabilité économique. Dans ce contexte incertain, l'estimation des recettes futures s'avère difficile. La Municipalité s'est ainsi basée sur les données disponibles à ce jour pour anticiper la tendance 2023. Les recettes fiscales devraient croître de CHF 1.7 million par rapport au budget 2022. Si les revenus tirés des personnes physiques augmentent modérément de 1%, les impôts sur les personnes morales devraient connaître une hausse plus importante de 12%.

#### **Baisse de la péréquation**

Le rééquilibrage financier conventionné entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV) se traduit par une diminution de la charge péréquative des Communes de CHF 95 millions. Cette baisse se répercute sur la participation nyonnaise à la cohésion sociale à hauteur de 10%.

#### **Des investissements orientés vers le développement durable**

Pour cette législature, la Municipalité a décidé d'adopter un plan d'investissement ambitieux, afin de répondre aux besoins d'une population en croissance continue. L'année 2023 s'inscrit ainsi dans la continuité avec des investissements à hauteur de CHF 56 millions. Parmi les projets axés sur la durabilité, citons le développement de la biodiversité dans l'espace urbain, l'amélioration énergétique des bâtiments, un forage exploratoire en géothermie profonde, l'encouragement de la mobilité électrique et le déploiement du chauffage à distance.

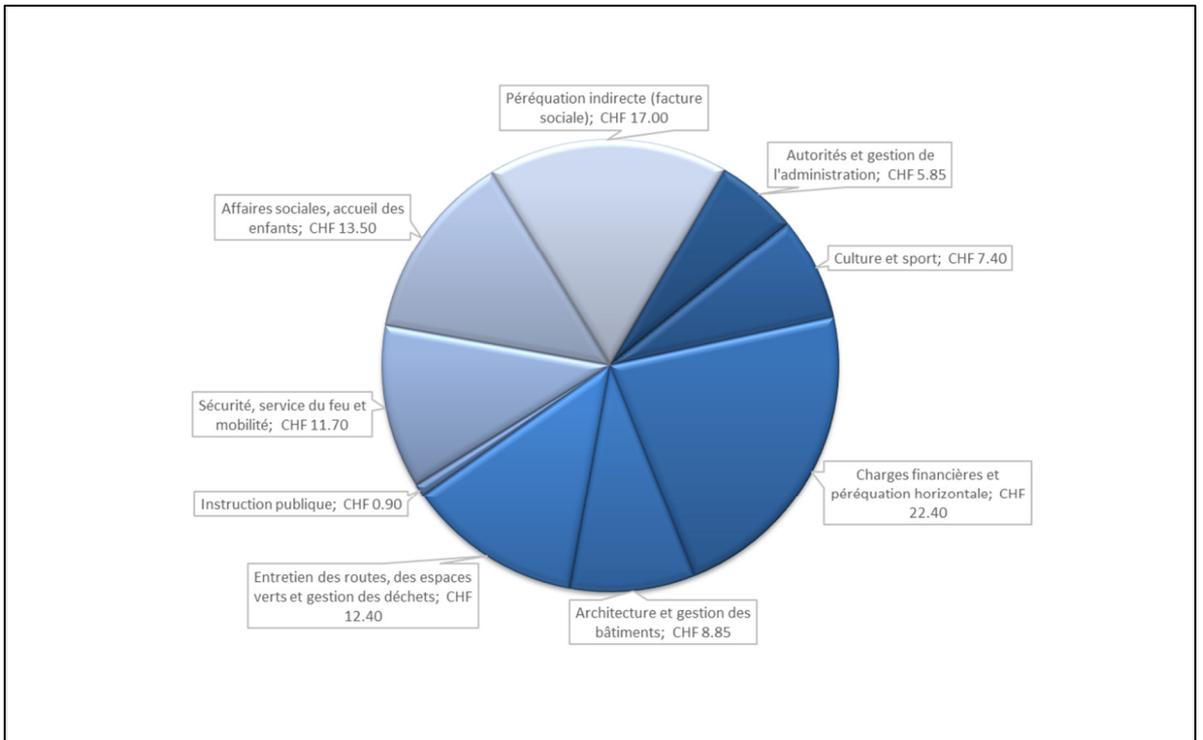
#### **Conclusion**

Dans un contexte d'incertitudes économiques, et afin de ne pas péjorer davantage la situation des acteurs privés, la Municipalité a proposé de maintenir le même taux d'imposition pour l'année 2023. Par ailleurs, elle s'efforce de contenir les charges dans le budget, en dépit de la forte inflation. En parallèle, la Municipalité continue à investir pour accompagner la croissance de la Ville et répondre aux besoins de la population. Elle oriente ses investissements prioritairement vers le développement durable.

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Le graphique suivant présente la répartition des dépenses de fonctionnement prévues en 2023 sur 100 francs (hors dépenses des Services industriels de Nyon)



**Informations complémentaires**

**M. Claude Uldry**, Municipal en charge des Finances, 078 769 96 70

**M<sup>me</sup> Ying Cottier**, Cheffe du Service des finances, 022 316 43 22